

Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions
Rapport de mise à jour du site
du Projet de mine d'or Meliadine
d'Agnico Eagle Mines Limited
No. de dossier 11MN034 de la CNER



octobre 2021

Titre du rapport: Commission du Nunavut chargée de l'examen des

répercussions Rapport de mise à jour du site *du Projet de mine d'or Meliadine* d'Agnico Eagle Mines Limited (No. de

dossier 11MN034 de la CNER)

Projet: Projet de mine d'or Meliadine **Emplacement du projet:** Région de Kivalliq, Nunavut

Régime foncier: Terres inuites

Propriétaire du projet: Agnico Eagle Mines Limited

Site minier Meliadine Rankin Inlet, NU

X0C 0G0

Personne contact du promoteur: Sara Savoie, conseillère en conformité

Téléphone: (819) 759-3555, poste. 4603996

Rapport préparé par: Emily Koide, conseillère technique I

Photographies de: À titre gracieux d'Agnico Eagle Mines Limited.

Photo couverture: Fosse 1Tiriganiaq

TABLE DES MATIÈRES

1.1 OBJECTIFS ET BUT DE LA MISE À JOUR DU SITE 1.2 OBJECTIF ET BUT DE LA SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE 2 Meliadine Gold Mine Project Overview 3 OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE SITE DE LA MINE MELIADINE 4 PORT ITIVIA 4.1 STOCKAGE DU CARBURANT 4.2 REJET DES EFFLUENTS SALINS 5 ROUTE DE CONTOURNEMENT 6 ROUTE D'ACCÈS PRATICABLE EN TOUT TEMPS (RAPPT) 6.1 PANNEAUX DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ LE LONG DE LA RAPTT 6.2 PONTS 6.3 MATÉRIEL D'INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT À DES TRAVERSÉES DE PONTS 6.4 SURVEILLANCE ET GESTION DE LA POUSSIÈRE 6.5 CAMÉRA DE SURVEILLANCE DE LA FAUNE SUR LA RAPTT 7 Camp d'exploration et infrastructure 8 infrastructure de la mine et du camp 8.1 INFRASTRUCTURE DE LA MINE ET DU SITE EN GÉNÉRAL 8.2 CARRIÈRES ET ESKERS 8.3 GESTION DE L'EAU 8.4 GESTION DE L'EAU 8.5 TRI DES DÉCHETS 8.6 ÉTUDE DE REVÉGÉTALISATION 8.7 GESTION DE LA FAUNE 8.8 ÉQUIPEMENT DE SURVEILLANCE 8.9 LA VIE AU CAMP 9 Initiatives 10 COVID-19 11 Conclusion.	1
OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE SITE DE LA MINE MELIADINE PORT ITIVIA	
4.1 STOCKAGE DU CARBURANT	2
4.1 STOCKAGE DU CARBURANT	4
4.2 REJET DES EFFLUENTS SALINS	6
ROUTE D'ACCÈS PRATICABLE EN TOUT TEMPS (RAPPT) 6.1 PANNEAUX DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ LE LONG DE LA RAPTT	
6.1 PANNEAUX DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ LE LONG DE LA RAPTT	8
6.2 PONTS 6.3 MATÉRIEL D'INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT À DES TRAVERSÉES DE PONTS 6.4 SURVEILLANCE ET GESTION DE LA POUSSIÈRE 6.5 CAMÉRA DE SURVEILLANCE DE LA FAUNE SUR LA RAPTT 7 Camp d'exploration et infrastructure 8 infrastructure de la mine et du camp 8.1 INFRASTRUCTURE DE LA MINE ET DU SITE EN GÉNÉRAL 8.2 CARRIÈRES ET ESKERS 8.3 GESTION DE L'EAU 8.4 GESTION DES DÉCHETS 8.5 TRI DES DÉCHETS 8.5 TRI DES DÉCHETS 8.6 ÉTUDE DE REVÉGÉTALISATION 8.7 GESTION DE LA FAUNE 8.8 ÉQUIPEMENT DE SURVEILLANCE 8.9 LA VIE AU CAMP 9 Initiatives 10 COVID-19	8
infrastructure de la mine et du camp 8.1 Infrastructure de la mine et du site en général 8.2 Carrières et eskers 8.3 Gestion de l'eau 8.4 Gestion des déchets 8.5 Tri des déchets 8.6 Étude de revégétalisation 8.7 Gestion de la faune 8.8 Équipement de surveillance 8.9 La vie au camp 9 Initiatives 10 COVID-19	9 10 12 13
8.1 INFRASTRUCTURE DE LA MINE ET DU SITE EN GÉNÉRAL 8.2 CARRIÈRES ET ESKERS 8.3 GESTION DE L'EAU 8.4 GESTION DES DÉCHETS 8.5 TRI DES DÉCHETS 8.6 ÉTUDE DE REVÉGÉTALISATION 8.7 GESTION DE LA FAUNE 8.8 ÉQUIPEMENT DE SURVEILLANCE 8.9 LA VIE AU CAMP 9 Initiatives 10 COVID-19	14
8.2 CARRIÈRES ET ESKERS 8.3 GESTION DE L'EAU 8.4 GESTION DES DÉCHETS 8.5 TRI DES DÉCHETS 8.6 ÉTUDE DE REVÉGÉTALISATION 8.7 GESTION DE LA FAUNE 8.8 ÉQUIPEMENT DE SURVEILLANCE 8.9 LA VIE AU CAMP 9 Initiatives 10 COVID-19	17
10 COVID-19	20 21 24 29 33 34
	40
11 Conclusion	44
	45
Liste des figures Figure 1: Site minier Meliadine (tirée du rapport annuel de 2018 d'Agnico Eagle; Figure 1) Figure 2. Aperçu du site Itivia, route de contournement et sentier de motoneige communa Source : Plan de gestion des routes d'Agnico Eagle pour Meliadine (mars 2017)	ıtaire.

Liste des photos

Photo 1: Parc 1 de stockage du carburant	
Photo 2: Parc 2 de stockage du carburant et confinement secondaire	6
Photo 3: Conteneurs de rejet d'effluents salins	7
Photo 4: Station de filtrage des effluents salins installée en 2021	7
Photo 5: Traverse pour motoneige sur la route de contournement	
Photo 6: Poste de garde au km 8	8
Photo 7: Panneau de régulation d'appels	9
Photo 8: Panneau d'aucun accès public	9
Photo 9: Panneau de pente masquée	9
Photo 10: Panneau pour aire de repli	9
Photo 11: Pont de la Char River	10
Photo 12: Pont M-5	11
Photo 13: Pont de la rivière Meliadine	11
Photo 14: Conteneurs pour interventions d'urgence en cas de déversement	12
Photo 15: Transect de surveillance des retombées de poussière	13
Photo 16: Transects pour les retombées de poussière le long de la RAPTT et des route	s de
contournement.	
Photo 17: Caméra sur la RAPTT	14
Photo 18: Emplacement des caméras le long de la RAPTT.	14
Photo 19: Vue aérienne du camp d'exploration	15
Photo 20: Camp d'exploration	15
Photo 21: Réservoirs de carburant au camp d'exploration	16
Photo 22: Aire d'épandage Agricole B	
Photo 23: Assainissement des zones affectées par un déversement	17
Photo 24: Fosse 1 Tiriganiaq	17
Photo 25: Fosse 2 Tiriganiaq	18
Photo 26: Enceinte d'eau de la mine souterraine Tiriganiaq	18
Photo 27: Station de pompage de la mine souterraine Tiriganiaq	
Photo 28: Poste de lavage nouvellement créé	19
Photo 29: Carrière B7-1 remise en état	20
Photo 30: Esker remis en état au nord du camp principal	20
Photo 31: Bassin de rétention 1	
Photo 32: Bassin de rétention Pond 3	21
Photo 33: Bassin de rétention Pond 5	
Photo 34: Bassin d'eau saline 1	
Photo 35: Bassin d'eau saline 1 avant le stockage des effluents salins traités	23
Photo 36: Centrale de traitement des eaux	23
Photo 37: Vue aérienne de l'installation de stockage des résidus	
Photo 38: Installation 1 de stockage des stériles	25
Photo 39: Installation 3 de stockage des stériles	
Photo 40: Aire d'épandage agricole A	
Photo 41: Séparateur d'hydrocarbures	
Photo 42: Décharge	
Photo 43: Barrière de la décharge	
Photo 44: Incinérateur	28

Photo 45: Exemple de conteneurs de déchets alimentaires empilés	29
Photo 46: Exemple d'affiche d'information pour le tri des déchets	30
Photo 47: Nouvel aménagement pour le tri des déchets	30
Photo 48: Panneaux pour le bois et pour la décharge	31
Photo 49: Aménagement pour le tri des déchets dangereux	31
Photo 50: Affiche pour le conteneur de déchets	32
Photo 51: Parcelle de revégétalisation	33
Photo 52: Traverse pour espèces sauvages sur le site	
Photo 53: Dispositif effaroucheur d'oiseaux	34
Photo 54: Équipement de surveillance du dynamitage	35
Photo 55: Surveillance du bruit	35
Photo 56: Surveillance de la qualité de l'air	
Photo 57: Retour au travail des employés Nunavummiut	36
Photo 58: Nourriture traditionnelle	37
Photo 59: Séance de couture	38
Photo 60: Jour du Nunavut	39
Photo 61: Cabine de sécurité donnée par la Kangiqliniq Hunters and Trappers Organization.	40
Photo 62: Nettoyage de la décharge à Rankin Inlet	41
Photo 63: Programme de jeunes chasseurs à Arviat	
Photo 64: Modernisation du camp à Arviat	43
Photo 65: Panneau d'interdiction d'entrer à cause de la COVID-19	44

1 Introduction

La Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (la CNER ou la Commission) a été établie en vertu des chapitres 10 et 12 de *l'Accord entre les Inuit de la région du Nunavut et Sa Majesté la Reine du chef du Canada (Accord du Nunavut)*. La CNER est responsable du suivi de l'évaluation environnementale d'un projet, conformément à la partie 7 du chapitre 12 de l'Accord du Nunavut et au paragraphe 135 (4) de la *Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut* S. C. 2013, c. 14 (*LATEPN*).

1.1 Objectifs et but de la mise à jour du site

Conformément aux modalités et conditions préétablies du certificat du projet minier Meliadine modifié ainsi qu'à l'alinéa 12.7.2 de *l'Accord du Nunavut* et à l'alinéa 135(3) de la *LATEPN*, la CNER est chargée d'établir un programme de surveillance du projet de mine d'or Meliadine (le projet) d'Agnico Eagle Mines Limited (Agnico Eagle). Ce programme comprend des visites périodiques du site. Ces visites ont pour but de déterminer si, et dans quelle mesure, l'utilisation prévue des terres ou des ressources est exécutée conformément aux modalités et conditions préétablies dans le certificat du projet émis par la CNER.

Le certificat de projet de la CNER utilisé dans ce rapport pour évaluer la conformité des activités d'Agnico Eagle est le Certificat no.006, modification 1 (26 février 2020)¹.

En raison des restrictions de la Santé publique, dues à la COVID-19, la CNER n'a pas été en mesure d'effectuer une visite du site en 2021. Il lui a donc été impossible d'inspecter visuellement les activités réalisées dans le cadre du Projet et d'en évaluer la conformité aux exigences du certificat de projet. Cette année, pour veiller à ce que les parties soient tenues informées sur le fonctionnement du site, la CNER a produit un rapport de mise à jour du site basé sur des actualisations et des photos fournies par Agnico Eagle.

Les documents inhérents à l'année de surveillance 2020-2021 de la CNER sont affichés en ligne sur le Registre public de la CNER, à l'adresse www.nirb.ca/project/124106.

1.2 Objectif et but de la séance d'information publique

Conformément à l'Accord du Nunavut, à la LATEPN et au certificat du projet de la mine d'or Meliadine no 0061, la CNER est tenue, dans le cadre de son programme de surveillance, de présenter des mises à jour périodiques aux collectivités les plus touchées par le projet de mine d'or Meliadine. Ces rencontres ont pour but d'intensifier la sensibilisation aux modalités et conditions du projet et d'encourager une réelle participation tout au long du processus de surveillance de la CNER. Toutefois, en raison des restrictions et des contraintes liées à la pandémie de la COVID-

¹ Registre public no. 323212

19, la CNER n'a pu organiser de séance d'information publique en présentiel en 2021. En revanche, pour veiller à bien renseigner les collectivités sur sa surveillance du projet de mine d'or Meliadine, la CNER a réalisé une émission de radio à la radio locale de Rankin Inlet.

2 MELIADINE GOLD MINE PROJECT OVERVIEW

Le projet de mine d'or Meliadine comprend la construction et l'exploitation d'une mise d'or située dans la région de Kivalliq, environ à 25 kilomètres (km) au nord de Rankin Inlet, sur des terres inuites. Il existe cinq (5) gisements miniers distincts que le promoteur envisage d'exploiter dans une approche progressive. La phase 1 est axée sur le gisement Tiriganiaq dont l'exploitation regroupera deux (2) carrières à ciel ouvert et une (1) mine souterraine. La phase 2 portera sur la mise en valeur de quatre (4) autres gisements et d'une route à embranchement pour permettre l'exploitation du gisement Discovery.

Le site minier comprend un camp, l'infrastructure minière connexe et la mine souterraine Tiriganiaq en exploitation depuis 2019 (Figure 1). Un autre projet d'infrastructure situé au port d'Itivia dans le hameau de Rankin Inlet regroupe des installations de déchargement de barges, une aire de stockage des dépôts et une aire de triage ainsi qu'un parc de stockage de carburant de 37.5 millions de litres (ML) (Figure 2). La zone du port d'Itivia est reliée au site minier par une route de contournement privée qui permet à la circulation liée à la mine, en provenance d'Itivia, de contourner la collectivité avant de rejoindre la RAPTT. La RAPTT d'environ 24 kilomètres reliant la route de contournement au site minier est réservée aux véhicules publics tout-terrain, mais elle sera ouverte à la circulation en général pour la phase 2 du projet. Elle sera alors élargie à deux voies avec les sorties appropriées.

En 2019, après un processus de modification, la CNER a approuvé l'ajout du rejet d'une partie de l'effluent saline (eau salée souterraine) à partir de la mine souterraine de Tiriganiaq jusqu'à l'océan, à la baie Melvin. Ce qui inclut le transport par camions des effluents salins du site de la mine jusqu'à un réservoir de déversement des eaux salines, situé dans l'aire de stockage du carburant à Itivia. Là, les effluents salins sont pompés à raison de 800 mètres cubes par jour (m³/jour) et transportés par pipeline jusqu'à un diffuseur spécialement conçu dans la baie Melvin. Le transport et le déversement d'effluents salins dans la baie Melvin n'ont lieu que pendant la saison des eaux libres et Agnico Eagle conserve les effluents salins sur le site pendant le reste de l'année.

En raison de volumes plus élevés que prévu d'effluents salins entrant dans la mine souterraine, Agnico Eagle a demandé en 2020, comme mesure temporaire, d'augmenter le transport des effluents salins et, pendant la saison des eaux libres, de doubler jusqu'à 1 600 m3 /jour le rejet de ces effluents dans la baie Melvin. Agnico Eagle a fourni des plans de surveillance actualisés visant à atténuer ou à surveiller toute répercussion négative. Le 20 janvier 2021, la Commission d'aménagement du Nunavut (la CAN), a examiné la proposition d'Agnico Eagle visant à prolonger d'un an, la « Stratégie 2020 de déversement salin. » Le 13 avril 2021, Agnico a soumis à la CNER

une mise à jour de la détermination de conformité de la CAN, attestant que les activités proposées étaient dispensées de l'examen préalable de la CNER. Conséquemment, le 21 avril 2021, la Commission a demandé à Agnico Eagle d'envoyer directement une soumission à son registre public pour qu'elle puisse confirmer les exigences de surveillance applicables aux activités de la stratégie. À ce jour, la CNER attend toujours les documents requis.

Afin de gérer les volumes accrus d'effluents salins, Agnico a demandé comme mesure à long terme, de modifier le certificat de projet afin de pouvoir radicalement changer le moyen de transport depuis le site de la mine jusqu'au port Itivia et, au lieu de camions, d'utiliser des conduites d'eau construites le long de la RAPTT. Il a également demandé d'augmenter le rejet d'effluents salins de 6 000 m³/jour à 12 000 m³/jour. Il a en outre inclus une alternative dans sa demande, à savoir augmenter de 8 000 m³/jour le volume du déversement d'eau de surface traitée. La CNER a tenu une audience publique et une Table ronde communautaire sur le « Rejet des effluents salins en milieu marin » du 14 au 17 juin 2021 et, le 30 juillet 2021, a soumis son rapport de réexamen avec recommandations au ministre compétent. Tous les documents afférant à la proposition de projet « Rejet des effluents salins en milieu marin » sont disponibles à l'adresse www.nirb.ca/project/125515.

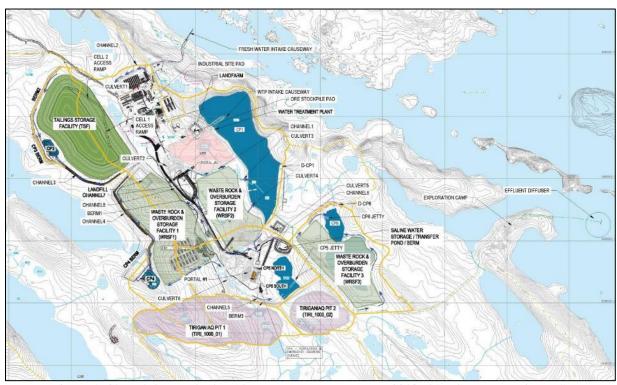


Figure 1: Site minier Meliadine (tirée du rapport annuel de 2018 d'Agnico Eagle; Figure 1)

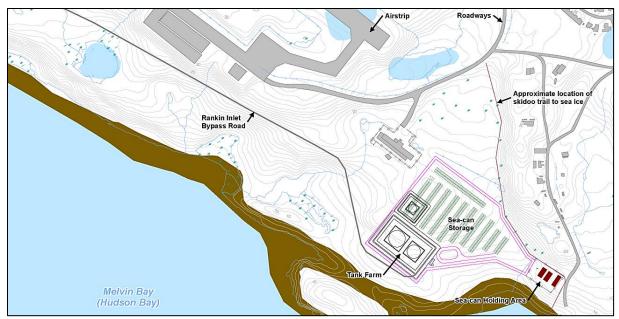


Figure 2. Aperçu du site Itivia, route de contournement et sentier de motoneige communautaire. Source : Plan de gestion des routes d'Agnico Eagle pour Meliadine (mars 2017)

3 OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE SITE DE LA MINE MELIADINE

Les photos ont été fournies par Agnico Eagle, à titre d'information pour toutes les parties. Les agents de surveillance ont indiqué, dans le tableau suivant, la/les photo(s) afférant à une modalité et condition.

Tableau 1: Rapport de mise à jour du site, été 2021 – Modalités et conditions sélectionnés dans le certificat no.001, modification 1, du projet de mine d'or Meliadine

M.et C. no.	Catégorie	Observation
1 et 3	Plan de surveillance de la qualité de l'air	La <u>Photo 15</u> et la <u>Photo 16</u> prouvent la surveillance des retombées de poussière le long de la route d'accès praticable en tout temps. L'équipement utilisé pour la surveillance de la qualité de l'air apparait sur la <u>Photo 56</u> .
10 et 11	Plan de réduction du bruit et des vibrations	La <u>Photo 54</u> et la <u>Photo 55</u> montrent, respectivement, l'équipement utilisé pour la surveillance des explosions et pour la surveillance du bruit.
25	Quantité et qualité des eaux souterraines	L'installation de déversement des effluents salins et la station de filtrage au port Itivia sont illustrées sur la <u>Photo 3</u> et la <u>Photo 4</u> . La <u>Photo 34</u> et la <u>Photo 35</u> montrent les bassins salins pour le stockage des eaux salines sur le site.
41	Remise en état et revégétalisation	La <u>Photo 51</u> montre une parcelle de revégétalisation

M.et C. no.	Catégorie	Observation
61 et 74	Dispositifs d'effarouchement des oiseaux	La <u>Photo 53</u> prouve la présence de ces dispositifs.
64, 67 et 77	Milieu marin – Accidents et défaillances	La <u>Photo 2</u> montre le confinement secondaire du parc de stockage de carburant au port Itivia, près de la baie Melvin.
75	Appâts pour prédateurs	La <u>Photo 44</u> prouve que les portes de l'incinérateur restent fermées pour éviter que s'approchent des espèces sauvages. La <u>Photo 45</u> illustre la gestion des déchets alimentaires. La <u>Photo 46</u> , la <u>Photo 47</u> et la <u>Photo 48</u> montrent les améliorations apportées au tri des déchets sur le site.
110	Bien-être individuel et communautaire	La <u>Photo 58</u> et la <u>Photo 59</u> dévoilent les programmes de nourriture traditionnelle et de couture, sur le site de la mine. La <u>Photo 61</u> , la <u>Photo 63</u> et la <u>Photo 64</u> illustrent les activités et les programmes culturels dans les communautés de Rankin Inlet et d'Arviat.
124	Préparation en cas de déversement	Sur la <u>Photo 14</u> , on remarque sur la route d'accès praticable en tout temps, les conteneurs pour les interventions d'urgence en cas de déversement.
125	Accidents et défaillances – Route d'accès praticable en tout temps	Sur la Photo 6, on remarque le poste de garde au km 8 pour accéder à la route praticable en tout temps. La Photo 7, la Photo 8, la Photo 9 et la Photo 10 montrent les panneaux de santé, de sécurité et aire publique de repli pour la route d'accès praticable en tout temps.

4 PORT ITIVIA

4.1 Stockage du carburant



Photo 1: Parc 1 de stockage du carburant



Photo 2: Parc 2 de stockage du carburant et confinement secondaire

4.2 Rejet des effluents salins



Photo 3: Conteneurs de rejet d'effluents salins



Photo 4: Station de filtrage des effluents salins installée en 2021

5 ROUTE DE CONTOURNEMENT



Photo 5: Traverse pour motoneige sur la route de contournement

6 ROUTE D'ACCÈS PRATICABLE EN TOUT TEMPS (RAPPT)

• En 2020, des panneaux d'arrêt ont été installés sur les deux côtés du poste de garde pour mieux contrôler la circulation sur la route.



Photo 6: Poste de garde au km 8

6.1 Panneaux de santé et de sécurité le long de la RAPTT



Photo 7: Panneau de régulation d'appels



Photo 8: Panneau d'aucun accès public



Photo 9: Panneau de pente masquée



Photo 10: Panneau pour aire de repli

6.2 Ponts

- L'entretien des ponts a été effectué en août 2021.
- Les ponts sont inspectés régulièrement.



Photo 11: Pont de la Char River



Photo 12: Pont M-5



Photo 13: Pont de la rivière Meliadine

6.3 Matériel d'intervention en cas de déversement à des traversées de ponts



Photo 14: Conteneurs pour interventions d'urgence en cas de déversement

6.4 Surveillance et gestion de la poussière

- Pour limiter les émissions de poussière, de l'eau et du chlorure de calcium ont été utilisés le long de la RAPTT.
- Agnico Eagle a redémarré les transects de surveillance au sud du poste de garde. Ils avaient été arrêtés en 2020 à cause des restrictions dues à la COVID-19.
- Les stands de retombées de poussière ont été placés à certaines distances de la route de contournement pour traduire les mises à jour apportées à la 3^{ème} version du Plan de surveillance de la qualité de l'air (juin 2020).

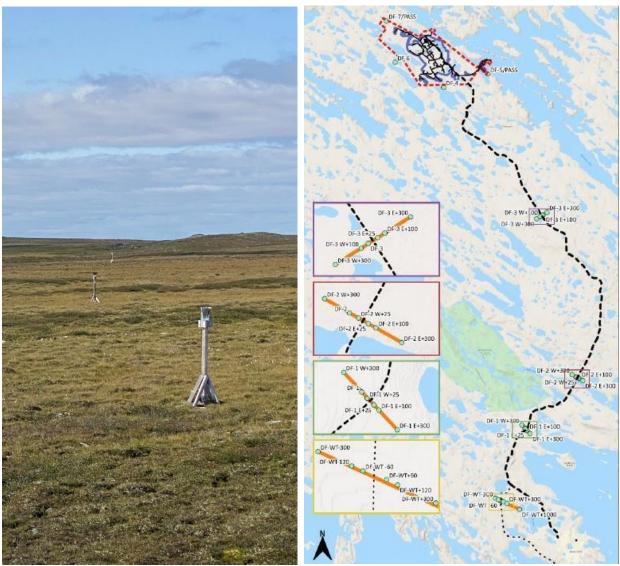


Photo 15: Transect de surveillance des retombées de poussière

Photo 16: Transects pour les retombées de poussière le long de la RAPTT et des routes de contournement.

6.5 Caméra de surveillance de la faune sur la RAPTT

Vers la fin du mois de juin 2021, des caméras de sentier ont été installées pour surveiller la migration des caribous. Elles ont été enlevées à la mi-juillet 2021. Cette installation est analogue à celle de 2020.



Emplacements des caméras le long de la RAPTT

Coogle Earth

Gue Landsat / Copernicus

Agre (9/2021 Maxar Technologies 10 km

Photo 17: Caméra sur la RAPTT

Photo 18: Emplacement des caméras le long de la RAPTT.

7 CAMP D'EXPLORATION ET INFRASTRUCTURE

- À l'été 2021, Agnico Eagle a entrepris un nettoyage du site autour du camp d'exploration (Photo 20).
- Agnico Eagle envisage d'expédier les réservoirs de carburant vides à l'extérieur du site. Ces réservoirs contenaient des boues d'épuration. Ils étaient entourés d'une petite berme de gravier, construite comme enceinte de confinement secondaire en cas de fuite ou de déversement (Photo 21).
- Les rangs de sol contaminé dans l'aire d'épandage Agricole ont été retournés (Photo 22).

■ Le 4 juin 2021, à cause d'une défaillance d'une canalisation de carburant, 250 litres de carburant ont été déversés sur la carothèque du camp d'exploration. En juillet 2021, la baraque de la carothèque a commencé à être démontée pour faciliter la remise en état du sol. (Photo 23).



Photo 19: Vue aérienne du camp d'exploration



Photo 20: Camp d'exploration



Photo 21: Réservoirs de carburant au camp d'exploration



Photo 22: Aire d'épandage Agricole B



Photo 23: Assainissement des zones affectées par un déversement

8 INFRASTRUCTURE DE LA MINE ET DU CAMP

8.1 Infrastructure de la mine et du site en général

- En 2021, la fosse 2 Tiriganiaq a été utilisée pour stocker les effluents salins de la mine souterraine (Photo 25).
- Un poste de lavage a été créé pour nettoyer l'équipement de surface et l'équipement souterrain.



Photo 24: Fosse 1 Tiriganiaq



Photo 25: Fosse 2 Tiriganiaq



Photo 26: Enceinte d'eau de la mine souterraine Tiriganiaq



Photo 27: Station de pompage de la mine souterraine Tiriganiaq



Photo 28: Poste de lavage nouvellement créé

8.2 Carrières et eskers

Agnico Eagle a souligné que la remise en état des carrières et eskers a été terminée en 2019.
 (Photo 29 et Photo 30).



Photo 29: Carrière B7-1 remise en état



Photo 30: Esker remis en état au nord du camp principal

8.3 Gestion de l'eau

• En 2020-2021, Agnico Eagle a bâti cette centrale de traitement des eaux afin de centraliser le traitement des eaux de contact dans un seul édifice (PPhoto 36).



Photo 31: Bassin de rétention 1



Photo 32: Bassin de rétention Pond 3



Photo 33: Bassin de rétention Pond 5



Photo 34: Bassin d'eau saline 1



Photo 35: Bassin d'eau saline 1 avant le stockage des effluents salins traités



Photo 36: Centrale de traitement des eaux

8.4 Gestion des déchets

- L'installation 1 de stockage des stériles est toujours en fonctionnement et devrait atteindre sa capacité théorique prévue au cours de la 4ème année (2023, Photo 38).
- L'installation 3 de stockage des stériles a reçu tous les déchets de la fosse 2 Tiriganiaq en 2020. En 2022 et en 2023, elle absorbera des parties de déchets de la fosse 1 Tiriganiaq et ce, jusqu'à ce que sa capacité soit atteinte (Photo 39).
- La plateforme de tri provisoire a été utilisée pour le tri des déchets dangereux en mai 2021. Au 30 août 2021, elle contenait environ 150 mètres cubes (m³) de gravier contaminé non trié d'un récente creusement, suite à un déversement dû à une excavation. Agnico Eagle tamisera ces matériaux avant de le verser sur l'aire d'épandage agricole (Photo 40).
- Un séparateur d'hydrocarbures a été installé sur le site de l'aire d'épandage agricole A pour traiter l'eau accumulée des albraques (Photo 41).
- Une étude sur le volume de la décharge a été terminée le 10 août 2021. À l'heure actuelle, la décharge a un volume de 13 587.7 mètres cubes (Photo 42).
- Une barrière a été posée en 2020 pour contrôler l'accès à la décharge. En 2021, aucun dispositif de dissuasion des animaux n'a été installé dans ce lieu (Photo 43).
- Les portes de l'incinérateur restent fermées pour éviter que s'approchent des espèces sauvages. Pendant l'été, une grille de fer est utilisée pour empêcher les espèces sauvages d'entrer lorsque la porte est ouverte afin de permettre à la chaleur de s'échapper (Photo 44).
- Sur le site, une accumulation de déchets alimentaires attend d'être incinérée. Pendant ce temps, les conteneurs de ces déchets sont empilés sur deux niveaux pour éviter que les espèces sauvages puissent y accéder (<u>Photo 45</u>).



Photo 37: Vue aérienne de l'installation de stockage des résidus



Photo 38: Installation 1 de stockage des stériles



Photo 39: Installation 3 de stockage des stériles



Photo 40: Aire d'épandage agricole A



Photo 41: Séparateur d'hydrocarbures



Photo 42: Décharge



Photo 43: Barrière de la décharge



Photo 44: Incinérateur



Photo 45: Exemple de conteneurs de déchets alimentaires empilés

8.5 Tri des déchets

- Un vaste programme de tri des déchets a été appliqué sur tout le site. Il a pris fin en avril 2021 avec la pose de nouveaux panneaux ainsi que d'étiquettes et affiches normalisées pour les bacs. (Photo 46, Photo 47, Photo 48 et Photo 49).
- Un protocole d'inspection des conteneurs et des articles individuels avant leur retrait du lieu de travail des employés, a été mis en vigueur en 2020. Il l'est toujours en 2021 (Photo 50)

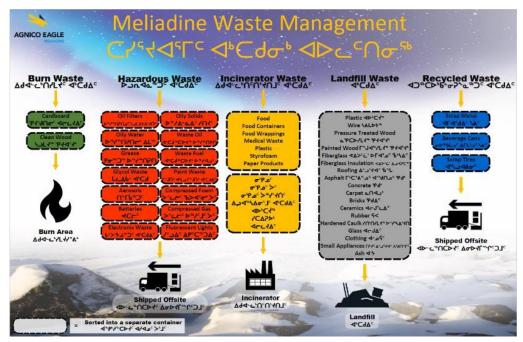


Photo 46: Exemple d'affiche d'information pour le tri des déchets



Photo 47: Nouvel aménagement pour le tri des déchets



Photo 48: Panneaux pour le bois et pour la décharge

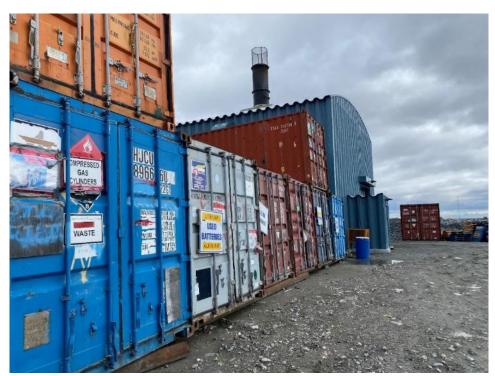


Photo 49: Aménagement pour le tri des déchets dangereux

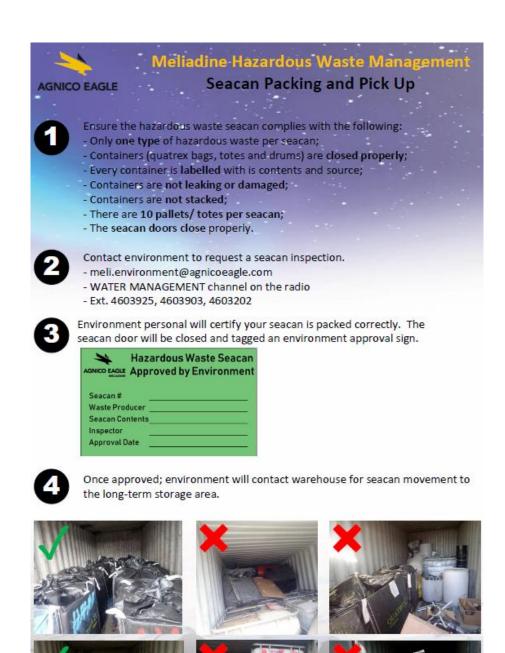


Photo 50: Affiche pour le conteneur de déchets

8.6 Étude de revégétalisation

Des représentants de l'université de la Saskatchewan ont pu venir sur le site à la mi-juin
 2021 pour surveiller les parcelles et entreprendre des travaux (Photo 51)

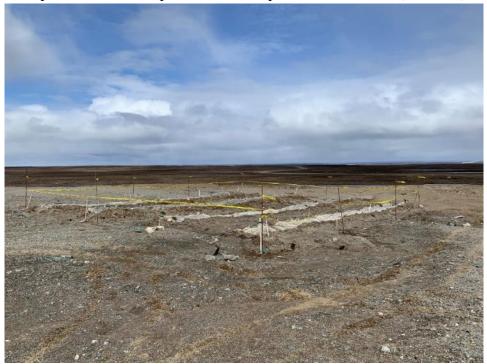


Photo 51: Parcelle de revégétalisation

8.7 Gestion de la faune

- Une traverse de ligne d'eau a été installée sur le site en juin 2021 (<u>Photo 52</u>). Il n'existe aucune traverse de ce genre sur la RAPTT car la pente de remblai est suffisamment progressive pour ne pas empêcher le passage.
- Des effigies de harfangs des neiges, des tourniquets réflecteurs, des ballons, des échalas, des cerfs-volants et des canons à propane ont été utilisés à plusieurs endroits en 2021 pour empêcher les oiseaux de nidifier dans des lieux cruciaux de l'exploitation (Photo 53).



Photo 52: Traverse pour espèces sauvages sur le site



Photo 53: Dispositif effaroucheur d'oiseaux

8.8 Équipement de surveillance

Des unités de surveillance de la qualité de l'air ont été réinstallées par le fournisseur en octobre 2020 (Photo 56). Agnico Eagle a obtenu un ensemble de pièces de rechange, tel que recommandé, et des techniciens en environnement Air effectuent de la surveillance de routine selon un horaire établi.



Photo 54: Équipement de surveillance du dynamitage



Photo 55: Surveillance du bruit



Photo 56: Surveillance de la qualité de l'air

8.9 La vie au camp

Suite à l'approbation de l'Administrateur en chef de la santé publique, les employés Nunavummiut de la région de Kivalliq sont progressivement retournés au travail au cours de l'été 2021 (Photo 57).



Photo 57: Retour au travail des employés Nunavummiut



Photo 58: Nourriture traditionnelle



Photo 59: Séance de couture



Photo 60: Jour du Nunavut

9 INITIATIVES

- Agnico Eagle a créé la « Good Deeds Brigade » (Brigade des bonnes actions), afin de suppléer aux pertes de revenu encourues par certains employés Nunavummiut qui ne pouvaient accéder au site à cause des restrictions de la pandémie. Agnico Eagle verse le plein salaire à des employés pour soutenir des projets locaux qui n'existent probablement pas au sein d'une force active. Ainsi, 91 employés ont effectué 8 649.25 heures de travaux. Parmi les projets lancés dans les communautés de Kivalliq, notons:
 - o Nettoyage de la décharge à Rankin Inlet (Photo 62);
 - o Programmes de couture;
 - o Programme de jeunes chasseurs (Photo 63);
 - Production de vidéos;
 - O Distribution de paniers d'épicerie.
 - o Modernisation du camp (Photo 64);
 - o Projet prénatal et de magasin d'occasion;
 - o Banque alimentaire; et
 - Garderie



Photo 61: Cabine de sécurité donnée par la Kangiqliniq Hunters and Trappers Organization



Photo 62: Nettoyage de la décharge à Rankin Inlet



Photo 63: Programme de jeunes chasseurs à Arviat



Photo 64: Modernisation du camp à Arviat

10 COVID-19

• La mine d'or Meliadine Gold Mine est encore placée en quarantaine, soumise à une politique d'interdiction de contact et à un protocole d'isolement opérationnel (Photo 65).



Photo 65: Panneau d'interdiction d'entrer à cause de la COVID-19

11 CONCLUSION

D'après les photos reçues, le site semble en général se conformer aux modalités et conditions du certificat de projet 006, modification 1. La CNER se réjouit qu'en 2021, Agnico Eagle ait repris sa surveillance de la poussière aux transects d'échantillonnage postés sur la RAPTT et sur la route de contournement (Photo 15 et Photo 16) car, au cours des années précédentes, les membres de la communauté s'étaient inquiétés des niveaux de poussière. La CNER reconnait en outre les efforts entrepris par le promoteur pour améliorer la gestion des déchets (Photo 45, Photo 46, Photo 47, Photo 48, Photo 49 et Photo 50). La CNER apprécie les données actualisées sur la présente capacité de la décharge et attend avec impatience des renseignements plus détaillés à ce sujet, le 30 septembre 2021.

Et enfin, la NIRB tient à souligner les efforts déployés par Agnico Eagle pour maintenir adéquatement le projet pendant l'éclosion de la COVID-19 et en assurer une surveillance continue conformément aux modalités et conditions.

Préparé par: Emily Koide, M.Sc Titre: Conseillère technique 1

EmilyLoide

Date: 12 octobre 2021

Signature :

Revu par : Kelli Gillard, C.Pj, CJA\CTAJ

Kulli Gillard.

Titre: Cheffe, Surveillance de projets

Date: 12 octobre 2021

Signature